QUOTIDIEN. — 25 CENTIMES

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 108, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

VENDREDI 10 JANVIER 1936

BUREAUX : ROUBAIX 46, rue de la Gare, 45 Téléph. 351-17
TOURCOING 3, rue Fidèle Lehoucq Téléph. 9-85

DIRECTRICE : Mme Eug. GUILLAUME.

L'"INGENIEUR D'IMAGINATION"

C'est le directeur artistique des studios de Cinémas :: ::

****

Un Directeur artistique se rendant compte du galbe d'une artiste.

L'industrie et la construction ont leurs ingénieurs électriciens, leurs ingénieurs chimistes, leurs ingénieurs en bâtiments, leurs ingénieurs mécaniciens. Le cinéma a formé un autre ingénieur que nous pourrions considérer un « ingénieur d'imagination » ; dans le langage des studios, il est plus simplement connu sous le titre de directeur artistique.

Il est l'homme qui, combinant l'imagination et la fantaisie avec d'exactes données techniques, crée les constructions diverses qui formeront le cadre du drame ou de la comédie qui se déroulera sur l'écran. Ceci est une tâche aussi difficile que la construction d'un grand immeuble. D'ailleurs, beaucoup des directeurs artistiques de Hollywood débutèrent comme architectes.

Lorsque le découpage d'un nouveau film est complété, une copie du scénario est donnée au directeur artistique qui en étudie chaque scène et fait les plans des décors nécessaires. Ces décors sont parfois fantaisistes ou ultra-modernes, comme dans « Broadway Melody of 1936 », par exemple, où l'imagination joue un grand rôle. Mais l'ensemble doit malgré tout être plausible. Dans d'autres cas, comme dans tout film historique, les décors doivent être des reproductions authentiques de lieux ayant existé, ou existant même encore. Mais, dans tous les cas, le directeur artistique doit se conformer à certaines règles spécifiques, gouvernées par la camera. Tous les décors sont élevés pour donner un effet déterminé d'avance. Qu'il s'agisse de reproduire l'historique navire « Bounty », ou de créer les décors pour l'extraordinaire ballet de « Broadway Melody of 1936 », tout décor, fantaisiste ou authentique, doit être mathématiquement exact.

Pour guider les ouvriers chargés de la construction des décors, le directeur artistique et ses aides font des tracés et des plans, et parfois même des maquettes.

CEDRIC GIBBONS, directeur artistique en chef des studios de la Metro-Goldwyn-Mayer et qui lança la vogue des décors ultra-modernes, vint à Hollywood après avoir étudié le dessin, la peinture et la sculpture en Europe et à New-York. Il y a presque vingt ans qu'il travaille pour le cinéma.

FREDRIC HOPE, qui créa les décors de « La Veuve Joyeuse », vint au cinéma après avoir étudié à l'Institut d'Art de Chicago. W. A. HORNING, dont les intérieurs si artistiques ont été beaucoup remarqués à l'écran, étudia l'architecture à l'Université de Californie.

Jeanne l'OUDOT.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE ET VOIR EN HUITIEME PAGE : « LE REVEIL DU CINEMA »).

UNE SEPTUAGÉNAIRE ASSASSINÉE PAR SON PETIT-FILS A HALLOY-LEZ-PERNOIS PRÈS DE DOULLENS

LE CRIMINEL A AVOUÉ AVOIR TUÉ SA GRAND-MÈRE POUR LA DÉVALISER

Un crime odieux, qui semble avoir eu le vol pour mobile, a été découvert hier matin à **Halloy-les-Pernois**, petit village bien calme dans l'arrondissement de **Doullens**. Une septuagénaire a été assassinée à coups de pelle-bêche.

La découverte du crime

Depuis quelques jours, les voisins de Mme Candillon, née Maria Harlé, 72 ans, étaient inquiets de ne plus la voir. Comme cette vieille dame vivait seule et sortait peu, on ne pensa pas de suite quel était son triste sort.

Cependant, intrigués par son silence, ils commencèrent à soupçonner une fin malheureuse et pour connaître la vérité, le fils de Mme Candillon et le garde champêtre de la localité, M. Gafet, se rendirent à son habitation. La barrière donnant sur la route était fermée. Ils réussirent, cependant, à entrer dans la cour. De l'extérieur, rien d'anormal ne laissait supposer le crime abominable.

Les fenêtres étaient fermées, les portes aussi. Une lucarne grillagée derrière la maison permettait de voir le lit vide et défait. Revenant sur leurs pas, les deux hommes, en regardant par une fenêtre, remarquèrent que le vieux bureau de Mme Candillon était en désordre. Les deux tiroirs se trouvaient enlevés. Ils démastiquèrent alors un carreau et s'introduisirent dans l'appartement.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

TROIS HOMMES ASSASSINÉS DANS UNE FERME EN COTE D'OR

On ignore les circonstances de ce triple crime qui a eu pour théâtre une habitation isolée

Dijon, 9. — A Bellenot-sous-Orgy, petite localité des environs d'Algnay-le-Duc (Côte d'Or), un triple crime a été commis dans des circonstances que l'enquête essaye, actuellement d'établir. Ce matin, des voisins inquiets de ne pas apercevoir les frères Bornot, fermiers, ont prévenu le maire du village. Les habitants pénétrant dans la ferme isolée, ont découvert les cadavres des frères Bornot assassinés, puis, peu après, dans une dépendance de la ferme, le corps d'un domestique de culture, M. Tricolère, également assassiné.

Les gendarmes d'Alignay-le-Duc et de Châtillon-sur-Seine, ainsi que le Parquet de Dijon se sont rendus sur les lieux.

LE COMMANDANT CHRISTIAN FROGÉ devant le Tribunal Correctionnel de Lyon

Il est poursuivi pour outrages à magistrats

Le Commandant Christian FROGÉ

Lire notre information en deuxième page

L'ASSASSINAT DE Mme ARBEL

Les fouilles ont repris dans le jardin de Mme Egender

Mais elles n'ont encore donné aucun résultat

Viviers, 9. — Pendant toute la matinée, les fouilles ont continué dans le jardin de Mme Egender, en présence des magistrats du parquet de Privas. Les recherches ont également été menées dans les dépendances de l'habitation.

A 13 h., quand elles ont été interrompues, rien n'avait été découvert.

POUR LE RAID PARIS-MADAGASCAR

On sait que Mme Maurice FINAT, veuve du regretté pilote et pilote elle-même doit tenter prochainement de réaliser en un temps minimum le raid « PARIS TANANARIVE », accompagnée de M. RAYNAUD

Notre photo montre Mme Maurice FINAT et M. RAYNAUD dans la carlingue de leur avion, à GUYANCOURT, au cours d'un vol d'essai.

Déraillement d'un train en Pologne

L'accident qui a fait plus de 30 victimes, dont une tuée, serait dû à un acte de sabotage

Varsovie, 9. — Un déraillement s'est produit près de Wilno. Une personne a été tuée. On compte une trentaine de blessés, dont plusieurs sont en danger.

Il s'agirait d'un acte de sabotage, des rails ayant été déboulonnés.

L'extraordinaire histoire d'un "MORT VIVANT" A GIVENCHY-EN-GOHELLE

SA FEMME, QUI DEMEURE A LENS, TOUCHE UNE PENSION DE « VEUVE DE VICTIME CIVILE DE LA GUERRE », ALORS QUE SON MARI AFFIRME QU'ELLE L'AVAIT REVU EN 1924

M. François PUCHOIS le « mort vivant » interviewé par notre collaborateur.

Mme PUCHOIS née Victoria LAURENT la « veuve » du « mort vivant ».

M. Sauvaire, le sympathique commissaire de police de Lens, s'occupe actuellement d'une affaire peu banale. Il s'agit d'une femme habitant Lens qui touche une pension pour son mari signalé comme mort pendant la guerre.

Or le « mort » est bien vivant, il habite **Givenchy-en-Gohelle**, à quelques kilomètres de Lens et jouit d'une excellente santé.

Sans vouloir épiloguer sur cette affaire dont la justice est saisie, nous ne ferons que présenter les renseignements que nous avons recueillis au cours de notre enquête.

La surprise de M. le Maire

Le 29 décembre dernier, M. le Maire de Neuville-Saint-Vaast, recevait une demande d'extrait de naissance concernant un nommé François-Ernest Puchois, né le 5 mars 1885, à Neuville-Saint-Vaast, marié le 11 mai 1907 à la mairie de Marœuil avec Victoria Laurent, née dans cette commune, le 15 juillet 1888.

Cette lettre émanait de Mme Vve François Puchois, demeurant à Lens, qui avait besoin de cette pièce pour justifier son droit à la pension de son mari pour les versements que celui-ci avait effectués à la caisse autonome des mineurs.

M. le Maire de Neuville-Saint-Vaast trouva extraordinaire cette demande, attendu que le 1er janvier suivant il rencontrait François Puchois, chez un oncle dont ils sont tous deux neveux, et mariée avec François Puchois avec lequel elle avait eu cinq enfants, actuellement âgés de 29, 28, 27, 24 et 21 ans, l'aînée habite **Roubaix**, le second et le troisième **Lens**, le quatrième à **Lille** et le cinquième est soldat au 110e R. I.

Elle déclara qu'au moment de la guerre elle habitait **Avion**, à la Coulotte et que le 4 octobre 1914, son mari, qui était réformé et par conséquent non mobilisable, partit avec les troupes françaises qui battaient en retraite. Depuis elle n'eut plus aucune nouvelle de lui. Après la guerre, en 1921, alors qu'elle se trouvait à Amiens avec ses enfants, elle fit des démarches pour retrouver son époux. Les recherches étant restées infructueuses, elle obtint le 5 octobre 1921, du Tribunal civil d'Arras, un jugement déclaratif de décès, suite de guerre, qui lui donna droit à la pension de veuve de victime civile de guerre avec effet en date du 4 octobre 1914.

Mme Puchois ajouta qu'elle habitait à Lens, rue Faucqueur avec un Italien, Guiseppe Benedetti. Elle certifia n'avoir jamais revu son mari depuis le 4 octobre 1914 et n'avoir jamais eu de nouvelles de lui.

Le « revenant »

A la suite des déclarations qu'il venait de recueillir de la part de la « veuve » Puchois, M. Sauvaire se mit en relation avec M. le Maire de Neuville-Saint-Vaast, pour obtenir quelques précisions sur l'identité de François Puchois.

Le maire répondit qu'il ne pouvait y avoir aucun doute sur l'identité de ce dernier.

Une seconde fois, la « veuve » Puchois fut convoquée par M. Sauvaire qui lui déclara que son mari était vivant.

« Je vous affirme que je n'ai jamais revu mon époux dit-elle, cependant, en juin 1931, alors que mon ami Bénedetti travaillait à Douvrin, pour une entreprise lensoise, il fut interpellé par un individu qu'il ne connaissait pas ;

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

que par conséquent si François Puchois étant bien vivant, sa femme ne pouvait être veuve.

Après avoir réfléchi et pour tirer cette affaire au clair, M. le Maire téléphona à M. Sauvaire, commissaire de police à Lens, et le mit au courant de ses doutes.

Une enquête ouverte

M. Sauvaire s'entoura de tous les renseignements désirables concernant la femme Puchois et il la convoqua à son bureau.

Mme Puchois déclara qu'elle s'était

VILLE D'AVION

EXTRAIT du Registre aux Actes

de Décès

de la VILLE D'AVION, pour l'année 1921.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de l'arrondissement d'Arras, département du Pas-de-Calais, réuni en audience publique au Palais de Justice de cette ville, le cinq octobre mil neuf cent vingt et un, et transcrit le trois novembre mil neuf cent vingt et un, il appert que le Tribunal : En conséquence déclare judiciairement constaté le décès de Monsieur François Ernest PUCHOIS, fils de Augustin et de Céline Rose Joseph Stenne, né à Neuville Saint Vaast le vingt mars mil huit cent quatre vingt cinq, époux de Victoria Elise Joseph LAURENT, actuellement refugiée à Amiens, présumé le quatre octobre mil neuf cent quatorze. /

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme, délivré gratuitement sur papier libre pour renseignements administratifs.
AVION, le 9 janvier 1936

Le Maire,
Conseiller Général,

VILLE D'AVION

L'acte de décès du « mort vivant » dressé par la Mairie d'AVION après le jugement du Tribunal d'ARRAS

TEMPÊTES ET INONDATIONS

DE NOUVELLES CRUES sévissent en Bretagne où l'ouragan fait rage

PAR CONTRE, LE RHONE ET LA SAONE CONTINUENT DE BAISSER LENTEMENT

Rennes, 9. — Les rivières du département, qui avaient baissé considérablement pendant deux jours, sont en nouvelle crue, en raison des pluies qui ont recommencé à tomber au cours de la journée d'hier.

Violente tempête sur les côtes bretonnes

Douarnenez, 9. — La tempête continue à sévir à Audierne, avec une extrême violence. L'île de Sein a été protégée par ses digues, mais le bateau postal a dû interrompre son service.

Une vue générale de l'île de SEIN qui est actuellement isolée au monde par la tempête.

La route de la pointe du Raz risque d'être coupée au niveau de l'anse du Loch.

La décrue de la Saône et du Rhône

Lyon, 9. — Le Rhône et la Saône continuent de baisser, mais lentement.

Facilité par un temps splendide, le mouvement de baisse de la Saône continuait depuis mardi, quand la pluie, cette nuit, a fait à nouveau son apparition et continue à tomber sur tout le bassin. Tout pronostic devient donc inutile. Le niveau de la Saône se tient aux environs de cinq mètres, alors que le maximum avait été de 6 m. 05.

Dans les Basses-Alpes, un torrent provoqua un éboulement de terrain

Gap, 9. — Un glissement de terrain s'est produit à quelques kilomètres de Gap, sur les bords du torrent de la Bonne, très rapide et gonflé démesurément depuis quelque temps. Ce torrent avait miné un mamelon de terrain sur lequel a été bâtie une ferme appartenant à M. Bernard.

Dans la soirée d'hier, des crevasses et des fissures se sont formées dans les champs et dans la cour de la ferme, tandis que la maison se lézardait. La ferme a dû être évacuée.

Les travaux de maçonnerie du Canal du Drac, au-dessus de la propriété, sont à nu.

En Angleterre, la Tamise monte

Londres, 9. — En raison du mauvais temps persistant, le débit de la Tamise à Teddington était, ce matin, en augmentation de 4.500 millions de litres sur la journée d'hier. On prévoit une continuation de la crue.

LES HORRIBLES CRIMES D'UNE FILLE-MÈRE

Elle avait étouffé ses deux nouveaux-nés et fait bouillir leurs corps

Villefranche-sur-Saône, 9. — A la suite de lettres anonymes, la gendarmerie de Belleville-sur-Saône a ouvert une enquête sur une jeune femme de Saint-Georges-de-Reneins, Marie Mestat, qui s'était mariée la semaine dernière. La jeune femme était accusée d'infanticide.

Interrogée, Marie Mestat a avoué qu'elle avait mis à mort en les étouffant, deux bébés qu'elle avait eus en 1934 et en 1935, et qu'elle s'était débarrassée des corps en les faisant bouillir dans une chaudière servant à faire cuire la nourriture du bétail.

Elle a été mise à la disposition du Parquet de Villefranche.

LA BANQUE DE FRANCE A BAISSÉ SON TAUX D'ESCOMPTE

Paris, 9. — La Banque de France a abaissé le taux de son escompte de 5 % à 4 % ; des avances sur titres de 6 % à 5 1/2 %, des avances à 30 jours de 5 % à 4 %.

ARRESTATION D'UN CAMBRIOLEUR QUI S'ÉTAIT SAUVÉ A LA NAGE

Angoulême, 9. — Le cambrioleur présumé de l'Agence postale de Balzac (Charente) qui, sur le point d'être arrêté par les gendarmes, avait pris la fuite en traversant une rivière à la nage, a été découvert pendant la nuit, dans un grenier où il dormait.

Il s'agit d'un Pupille de l'Assistance publique, nommé François Bidot, âgé de 24 ans. Au moment de son arrestation, il n'avait pas mangé depuis quatre jours.

L'homme qui n'a plus que quelques jours à vivre

Le jour de l'exécution d'HAUPTMANN approche à grands pas. En effet, l'exécution est irrévocablement fixée au 17 janvier et le condamné pour l'assassinat du bébé LINDBERGH n'a plus que quelques jours à vivre.

Notre photo montre le plus récent portrait d'HAUPTMANN pris dans sa prison.